

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/17 Résolution issue de l'atelier politique 8 – Le patrimoine – La FQM porte-parole pour la mise en valeur de l'identité de nos communautés

Il est proposé par l'atelier politique 8 – Le patrimoine – La FQM porte-parole pour la mise en valeur de l'identité de nos communautés

QUE les principes suivants définissent les interventions de la FQM dans le dossier du patrimoine :

La FQM demande au gouvernement du Québec :

- 1. Qu'une Politique nationale sur la préservation du patrimoine soit adoptée par le gouvernement et que celle-ci soit dotée de moyens à la hauteur de ses ambitions;
- 2. Qu'un état des lieux du patrimoine bâti par territoire de MRC soit réalisé par le ministère de la Culture et des Communications en partenariat avec les municipalités et les MRC ou que celui-ci en finance la réalisation;
- Que le rôle de la municipalité et de la MRC soit reconnu dans la préservation du patrimoine et qu'en conséquence des programmes de financement dédiés aux municipalités soient mis en place pour assurer la préservation du patrimoine bâti, religieux, culturel, naturel et/ou immatériel;
- Que ces programmes prévoient le financement pour la présence d'une expertise au sein des MRC, ou par un organisme délégataire, pour accompagner les municipalités en matière de patrimoine;
- Que les fonds et le soutien accordés au milieu municipal soient suffisants pour être en mesure de préserver et mettre en valeur le patrimoine présent dans les municipalités et MRC du Québec;
- 6. Qu'un financement du gouvernement du Québec soit établi pour assurer la préservation et la restauration de bâtiments patrimoniaux privés ou publics cités par la municipalité;
- 7. Que la notion de patrimoine soit intégrée dans tout le processus d'aménagement du territoire au Québec.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/17 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.

SYLVAIN LEPAGE

Directeur général et

Secrétaire-trésorier de la corporation

11/10/2019

)ate